



DIAGNOSTIQUEUR : UN MÉTIER D'AVENIR



LOGEMENT

Pour la sécurité des habitants,
de nouveaux diagnostics

A partir du 1^{er} juillet, tous les immeubles construits avant 1975 devront présenter un diagnostic électrique et gaz à leur locataire avant la signature du bail.

Il était temps : chaque année, 50 000 incendies* sont causés par des installations électriques défectueuses et 5 000 intoxications** sont dues au gaz. Jusqu'à cette loi, seules les ventes immobilières étaient soumises aux contrôles électricité et gaz, ce qui signifie, en quelque sorte, que l'on sécurisait plutôt l'investissement de l'acheteur que la santé des occupants des lieux.

L'objectif ? Garantir la sécurité des occupants.

Le diagnostiqueur **André Charentus**, de **Audit Construction**, raconte : « On voit parfois des trucs monstrueux, des chaudières même pas raccordées à une cheminée ou installées dans des pièces sans aération, des cumuls de multiprises en série, des mises à la terre inexistantes... ». La réglementation oblige à mettre en sécurité les habitations défectueuses. Heureusement, il ne s'agit pas d'une mise aux normes, pointe ironiquement André Charentus, on n'a pas le temps de finir un chantier électrique que la norme a déjà changé...

Le travail ne va pas manquer pour les diagnostiqueurs.

Il faut compter 25 000 € de formations, prévoir une vie professionnelle avec beaucoup de temps passé sur la route et loin de chez soi mais, en contrepartie, ce poste salarié est souvent payé en fixe plus des commissions motivantes.

Vous avez un doute sur vos installations ?

N'attendez pas un diagnostic obligatoire. Faites inspecter votre installation en faisant venir un électricien et un chauffagiste.

À compter du 1^{er} janvier 2018, ces nouveaux diagnostics seront à joindre obligatoirement à tous les baux, quel que soit l'âge du logement.

*Source Observatoire national de la sécurité électrique

**Source Diagmater, diagnostiqueurs

LES DÉCHETS, ça suffit !

« Un conseil ? Avant chaque achat, réfléchissez bien à ce que va devenir l'objet en question »

Après 4 livres sur le réchauffement climatique, l'ex-instituteur aux attaches coucourniennes récidive dans l'alerte écologique avec ce nouvel ouvrage particulièrement bien informé. J'ai rassemblé de très nombreuses images qui font prendre conscience de l'accumulation de déchets, argumente Jacques Exbalin. L'alerte mais j'informe aussi des expériences alternatives dans le monde entier.

Invité dans des écoles, il s'adonne à des conférences/débats en faisant participer activement les enfants et il n'est pas rare que ces rencontres fortes leur fassent, à tous, monter les larmes aux yeux. « Il y a de la magie dans cette relation qui unit les enseignants et les enfants : on partage des hypothèses, des expériences, des doutes... et on s'enrichit mutuellement ». Persuadé que lorsque l'on connaît les conséquences de ses actes on n'agit plus de la même façon, le passionné a décidé de ne pas percevoir de droits d'auteur. À seulement 10 €, il espère bien que son livre fera du chemin. Un conseil ? Avant chaque achat, réfléchissez bien à ce que va devenir l'objet en question ; et quand vous utilisez un sac en plastique, pensez à ce qu'il va devenir... Ce qu'il souhaite ? Que ceux qui lisent ce livre soient vaccinés : qu'ils n'utilisent plus de sacs plastiques ! Qu'ils prennent des cabas en osier, en coton... »

Un livre salutaire à mettre entre toutes les mains, notamment celles des générations futures.

LES DÉCHETS ÇA SUFFIT !

État des lieux
de Jacques EXBALIN
Éditions L'Harmattan

